



Affiché le 04 FEV. 2025
Publié sur le site internet de
la commune le 04 FEV. 2025

C.C.A.S. DE GAILLAN-EN-MEDOC
Mairie – 2, rue de l'Hôtel de Ville
33340 GAILLAN-EN-MEDOC

PROCES-VERBAL

Réunion du 07 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept octobre à 18h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. TEXERAUD, Maire.

Présents : Bertrand TEXERAUD, Viviane BAILLON, Daniele HIRIART, Gilles DUCLAUX, Philippe GARNIER, Paulette CASTAING, Lucien BOUDIN, Céline DE SAN-NICOLAS

Excusés : Jacqueline FAUGEROLLES

Absents : Christelle LEFORT, Sandrine BERNARD, Françoise HAVIEZ, Vincent BIDOUZE,

Secrétaire de séance : Gilles DUCLAUX

Date de convocation : 27 septembre 2024

1. Approbation du PV de la séance du 19 mars 2024

Lecture par le Président du PV de la séance du 19 mars 2024.

Ont voté,

POUR : 8	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------------	-------------------	------------------------

Le PV de la séance du 19 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Règlement intérieur du CCAS

Lecture par le Président du règlement intérieur du CCAS qui a été reçu par la Sous-Préfecture de Lesparre le 05 avril 2024.

3. Bon d'achat des aînés

Présentation de la convention entre le CCAS et les commerçants de Gaillan ainsi que des bons d'achat de 30 € qui seront remis aux aînés à Noël à la place du colis habituel.

Présentation de la liste des commerçants Gaillanais acceptant les bons d'achat :

- Le Kiosque à Pizzas
- Chai Paupiette
- Le Blé Noir
- Le Gaillanais
- Netto
- Dog and Co

- Le Fournil Girondin
- Les éleveurs Girondins
- Institut Simplicité
- Uni Médoc
- D'une Fleur à l'Autre
- Fée Bois
- La Boutique de Couture
- Ets Texeraud
- Chez Patrice
- Ferme des 20 Pains
- Fromages Laterrade
- Viticulteurs de Gaillan

4. Portage des repas

Actuellement le CCAS livre les repas à 12 personnes.

V. BAILLON indique que la Sté CONVIVIO assure un très bon service.

5. Point sur l'action sociale

5.1 – Bons alimentaires

Depuis le début de l'année, il y a eu un recul des demandes de bons alimentaires, actuellement, nous en sommes à environ 500 € distribués.

5.2 – Habitat indigne

Concernant le dossier de Mme CASTAING, les travaux ont été effectués, il reste la visite de contrôle à effectuer.

6. Questions diverses

Le CCAS souhaite mettre en place pour la prochaine rentrée scolaire, une aide pour l'accès à la culture et au sport pour les jeunes Gaillanais.

Cette aide de 30 € consisterait à permettre l'accès aux activités culturelles et sportives en club et à l'achat de livres pour les jeunes Gaillanais de 6 à 18 ans. La condition d'éligibilité serait le quotient familial, soit 850 ou 1250.

Il est nécessaire de faire une extraction à partir des fichiers de la mairie afin d'évaluer le nombre potentiel d'enfants éligibles afin d'inscrire au Budget Primitif 2025 la somme adéquate.

La séance est levée à 19h00

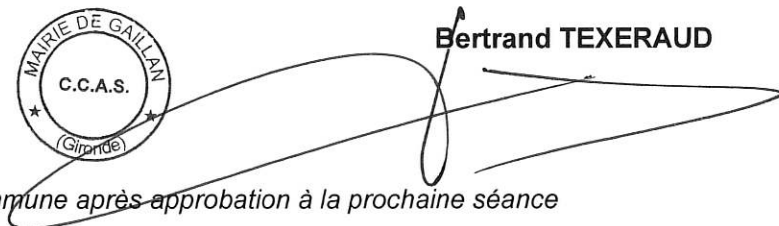
La secrétaire de séance

Gilles DUCLAUX




Le Maire

Bertrand TEXERAUD



Publié sur le site Internet de la commune après approbation à la prochaine séance